



Compte-rendu de réunion de bureau tenue le mercredi 07 mars 2018 à 13 H30 au siège de la ligue, 1 rue colonel Chambonnet. 69500 BRON

Présents CASTANO Jean - CHANTEREAU Claude - COMYN Jean-Christophe - PIERRE Yves

Assistent : CHIORINO Laure –PERON Roger + CHANTEREAU Patricia pour la mise en place du brevet professionnel à Voiron).

1. Infos du président

Beaucoup d'informations importantes :

- Le chantier sur la licence FFTT à tarif unique sera lancé le 03 avril à Paris. Objectif à l'horizon de la saison 19/20 au mieux.
- La ligue de hand-ball de Bretagne « supprime » le niveau comité départemental pour tout ce qui concerne le développement et la gestion administrative et financière. La ligue reprend également les emplois et leur gestion. L'instance comité conserve la gestion sportive assurée par des bénévoles. Cela permet d'envisager une planification plus cohérente de l'organisation générale et les bénévoles des comités sont libérés des charges quotidiennes de gestion, lourdes à assumer. Il semble que d'autres associations sportives aillent dans ce sens. A présenter lors de la réunion du 21 avril.

2. Finances

- Gros soucis en raison du retard conséquent en licences traditionnelles (- 665 licences à l'heure actuelle). Cela représente un manque à gagner de quelques 14 000 euros. Toutefois le point des dépenses à ce jour permet d'envisager une économie de 20 000 environ en raison de l'état d'avancée des actions. L'écart reste positif, mais cette situation de baisse globale de l'activité n'est pas bon signe.
- La Région nous a accordé une subvention exceptionnelle de 18 500 euros mais le libellé est assez flou car un courrier les attribue au haut-niveau et l'autre au fonctionnement du pôle de Ceyrat... de plus, il semble que la subvention soit un montant global attribué sur plusieurs années (jusqu'en 2020). Claude CHANTEREAU va étudier le dossier au plus près et s'il est possible de recevoir ces fonds, soit ils entreront dans le fond associatif, soit dans les produits reçus d'avance et affectés aux pôles prévus sur les comités départementaux.
- Claude CHANTEREAU a réalisé une première ébauche du budget 18/19. Si la masse salariale diminue avec les départs de Martine BARRIERE et Marie-Jeanne JUVENETON (32 000), la réduction globale des subventions s'établit autour de - 28 000. La marge est donc très courte et nous ignorons quel sera l'état des subventions à venir en 2019 ?
- Concernant la mise en place d'un tarif unique sur les licences le critérium fédéral et les championnats par équipes, Claude CHANTEREAU a déjà rencontré 6 comités et deux autres sont prévus à brève échéance. Les 6 responsables rencontrés ont tous donné un avis très favorable au projet présenté par Claude CHANTEREAU. La conférence des présidents du 21 avril décidera de la mise en application, ou non, de ce fonctionnement.
- Des réparations sont à effectuer sur le système de climatisation du siège. Un devis a été établi et nous attendons un second. Il semble que la remise en état soit coûteuse (système trop ancien donc hors normes et nécessité de le changer complètement) et Claude CHANTEREAU souhaite qu'un contact soit pris avec le notaire qui a réalisé la vente pour évoquer une prise en charge par le vendeur d'une partie des frais.

Jean CASTANO précise que l'état de la trésorerie est bon. Le budget est bien suivi et maîtrisé. Nous en sommes au même point que la saison dernière. Donc pas de soucis.

3. Réunion avec Laurent SEGUIN – Commission Régionale d'Arbitrage

Claude CHANTEREAU et Jean-Christophe COMYN ont rencontré Laurent SEGUIN pour voir avec lui l'évolution de la gestion de la commission dans l'éventualité d'un départ en retraite de Roger PERON en septembre 2019.

Le principe est que la désignation des JA sera à la charge des responsables bénévoles et que le secrétariat gardera la charge d'établir et envoyer les convocations.

Pour faciliter le fonctionnement, il faudra établir sous ZIMBRA des groupes de diffusion « arbitres » et « juge-arbitres » en fonction des actions et besoins.

Sur les principes d'arbitrage et juge-arbitrage, le principe de tenir une réunion avec les clubs sur le thème « quel arbitrage pour AURA ? » est dans les projets.

Jean-Christophe COMYN propose qu'une journée des arbitres soit organisée sur le modèle de ce que fait la ligue du Grand-Est.

Concernant les recyclages en arbitrage et juge-arbitrage un courrier sera fait pour demander à Eric FRITSCH s'il accepte de prendre en charge la gestion des remises à niveau par internet.

4. Commission développement

Claude CHANTEREAU a rencontré Laurent LOUVEL la veille (le 06 mars) pour faire le point sur les actions en cours et à venir. Laurent LOUVEL lui a indiqué que les actions en cours arrivaient en fin de déroulement et que l'activité avait été peu intense très probablement en raison de la mise en place de la nouvelle ligue qui a placé les clubs dans une situation « attendre et voir ».

Il a été convenu une prise de contact avec le responsable développement de la ligue du Centre qui fonctionne sur un principe de fiches de missions, ce qui permet de mieux suivre les tendances de l'activité.

Le développement est difficile et il existe des pistes d'emploi sur la mise en place du BP à Voiron pour dynamiser la création d'une filière d'emploi et susciter la création de postes dans les clubs.

5. Technique : création du Brevet Professionnel sur le CREPS de Voiron

Patricia CHANTEREAU intervient pour évoquer le gros chantier que représente la création de cette formation. Il faut trouver les intervenants, créer les contenus, les faire valider, faire la publicité pour recruter des candidats. A l'heure actuelle la situation est la suivante :

- La formation fonctionne sur le principe de l'alternance : 600 heures en formation théorique et 595 en pratique dans un club ou un comité.
- Le Brevet Professionnel fait partie des choix possibles pour les lycéens bacheliers dans « Parcoursup », le nouveau logiciel de choix de filière de l'enseignement supérieur. Cela peut représenter une option intéressante pour un jeune qui serait intéressé car la formation est gratuite par cette voie.
- Il faut 8 candidats pour que la formation démarre.
- Si la formation est ouverte, le CREPS a fait savoir qu'il ouvrira un poste à 70% de temps plein sur l'activité. Pour l'instant 5 à 6 personnes ont fait savoir leur intérêt pour ce poste. Il est bien sûr important de communiquer autour de soi sur cette opportunité.
- De même, le CREPS a prévu une ligne budgétaire de 5 000 euros pour la collaboration avec la ligue si la formation se met en place. Ce serait un apport bienvenu et justifié par le temps et l'énergie investis à notre niveau dans le projet.

Patricia CHANTEREAU évoque aussi d'autres sujets du domaine technique

- La formation CQP aura aussi lieu à Voiron. Il y a déjà un inscrit. Moins de contraintes de nombre d'inscrits dans ce cas. La formation peut être prise en charge par un OPCA. Voir avec la FFTT pour ceux et celles qui seraient intéressés.
- Une réunion a eu lieu avec le responsable de la DRJSCS sur le maintien d'une activité Pôle à Ceyrat. La situation est délicate car le comité du Puy-de-Dôme n'a pour l'instant pas donné d'indications quant à la mise en route d'un pôle départemental la saison prochaine.
- Le CREPS de VICHY a fait savoir officiellement qu'il abandonne la gestion de l'hébergement et des repas sur Ceyrat à partir du 01 janvier 2019. Nous devons adresser un courrier officiel à cette instance pour l'informer de notre changement d'organisation du pôle à partir de la rentrée 2018 en conformité avec les nouvelles directives du Ministère.
- Stage de Pâques interdépartemental. Ce stage aura lieu comme de coutume au CREPS de Mâcon. Patricia CHANTEREAU regrette que les comités de l'ex-Auvergne aient décliné l'invitation. C'est en effet un stage qui s'adresse aux très jeunes et auquel sont conviés les entraîneurs. C'est donc autant une réunion de travail des joueurs qu'une plateforme d'échanges entre les cadres des différents comités.

6. Questions diverses

6.1. Championnat vétérans

Jean CASTANO, délégué de ligue sur l'épreuve indique qu'un questionnaire a été distribué aux participants pour connaître leur avis sur la formule actuelle de cette compétition.

Il en est ressorti une demande pour que l'épreuve soit condensée sur un seul jour avec l'organisation d'une « consolante » sur les tableaux V1-V2-V3

Le bilan financier de l'épreuve se monte à - 184 euros. Jean CASTANO a établi un document type pour effectuer le bilan financier. Ce document sera remis à chaque délégué de ligue pour les épreuves à venir.

6.2. Contrat de partenariat avec Auvergne TT

La vérification des factures reçues à ce jour montre que les modalités d'utilisation du contrat sont mal maîtrisées. Les commandes ne précisent pas forcément le domaine de référence ce qui fait que les remises prévues ne sont pas forcément appliquées. Jean CASTANO a réalisé un document récapitulatif qui sera adressé aux responsables en charge de commandes et à Jean LACROIX en rappelant

- Que les commandes doivent être adressées à Jean LACROIX qui les centralise et voit avec Auvergne TT pour l'organisation des livraisons
- Que la facture doit être vérifiée par Jean LACROIX sur la bonne prise en compte des remises avant d'être transmise pour paiement

Un récapitulatif des commandes passées en 17/18 sera demandé à Auvergne TT en fin de saison.

Séance levée à 15 H 15.

Prochaine réunion Conseil de ligue samedi 21 avril à Ceyrat